

Vesoul, le 29 août 2018

MODALITES ADMINISTRATIVES CHAMPIONNAT JEUNES U18 – U15 SAISON 2018/2019

PUBLICATION HORAIRES ET TERRAINS

Les horaires et terrains officiels sont consultables sur le site internet du District rubrique championnat LE JEUDI A 12H de la semaine S moins 1 (semaine précédant celle de la rencontre).

MODIFICATIONS HORAIRES ET TERRAINS

Nouveauté :

Suite à l'information communiquée à l'Assemblée Générale du 30 juin 2018, ces demandes de modifications se réaliseront **UNIQUEMENT via la procédure informatique via foot club** (voir le document ci-joint).

L'échéance pour les modifications (horaires et terrains) des rencontres U18 et U15 est fixée :

- au dimanche précédant la rencontre pour une rencontre fixée le samedi

Toutes les demandes postérieures à cette échéance (sauf celles demandées en fonction des intempéries et validées ou décidées comme telles par le District) ne pourront pas être prises en compte.

Cette procédure étant nouvelle, nous comptons sur votre aide et votre efficace collaboration.

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET